

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-deux, le 11 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 juillet 2022.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Antonin KOSZULINSKI, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dorian DANTIN, Pierre TRAPIER, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Claude ILLY, Sandrine AUGIER.

POUVOIRS : Stéphanie HOuset à Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE à Isabelle WICKI, Valérie GARCIA à Laurent PEMEANT, Sylvie DELOCHE à Fanély MONVILLE, Dimitri DELAIGUES à Catherine BARNERON, Danièle BERTHONNET à Geneviève BOUIX, Michel BERNE à Geneviève GIRARD, Agnès PAGES à Pierre TRAPIER, Marie-José BAYOUD-TORRES à Jean-Michel BOCHATON

OBJET : TARIFS DES DROITS DE PLACE.

Il vous est proposé la révision des droits de place suivante, à compter du 1^{er} septembre 2022 :

1) POUR LES COMMERCANTS FORAINS ET VENTES AU PANIER (Marché).

Suite à la mise en place du marché zéro déchets, les tarifs restent inchangés.

- Abonnement trimestriel..... 9.50 € le mètre linéaire
 - Par journée..... 1 € le mètre linéaire
- (Encaissement minimum de 1 €)

2) POUR LES INDUSTRIELS FORAINS (hors Fêtes de Mai - manèges, roulotte, véhicules divers, etc...).

- les samedis, dimanches et jours de fête 1.00 € le m² / par jour
- les autres jours 0.75 € le m² / par jour
- + redevance fixe par garage mort de 3.00 € / par jour

3) POUR LES INDUSTRIELS FORAINS (Fête de Mai).

- gros manèges (scooters, chenilles, manèges enfants, etc...) 1.15 € le m²
- baraques jusqu'à 3 ml 9.70 € le ml
- baraques + 3 ml (confiseries, loteries, tirs, jeux, cascades, etc...)..... 8.10 € le ml

- forfait eau/électricité 130 € ou 65 € (si pas de caravane)

4) FOIRE, BROCANTE ET PUCES

- 5.00 € le ml en prévente
- 8.00 € le ml le jour J (sans réservation)

5) STATIONNEMENT GROS CAMIONS AMBULANTS

- 40 €/jour

Le conseil municipal approuve les tarifs par 33 voix pour.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée le 12/07/2022

Le Maire,

